

Utilisation : La membrane adhésive **Silcores® Barrier Fleece** autorise l'application de la couche de finition sur les murs concernés immédiatement après avoir procédé à leur traitement contre l'humidité ascensionnelle.

Les murs soumis des années durant à l'humidité ascensionnelle sont imprégnés de sels nuisibles provenant de la nappe phréatique. La cristallisation des sulfates à la surface des murs provoque le délitement des couches de finition. Les nitrates et les chlorures se distinguent par leur capacité de rétention de l'humidité résiduelle et d'absorption de l'humidité de l'air ambiant. Si ces sels parviennent à se frayer un chemin jusqu'à la surface des murs, ces derniers présenteront des traces visibles d'humidité.

L'injection bloque la progression de l'humidité ascensionnelle et partant la remontée des sels nocifs qui l'accompagne. L'humidité encore présente s'évapore, mais les sels anciens demeurent. Par conséquent, il est capital

de poser, avant tout plâtrage, une barrière de protection qui interdise tout déplacement de ces sels vers la couche de finition.

La finition des joints entre les multiples bandes s'effectue au moyen de ruban adhésif **Silcores® Sealing Tape**. L'une des faces de ce ruban présente une couche du type fleece qui garantit une bonne adhérence au plâtrage.

Caractéristiques du produit : La membrane mince **Silcores® Barrier Fleece** ($\pm 0,5$ mm) est un film multicouche plan et double face enduit. La composition de cette membrane la rend imputrescible et résistante aux produits chimiques, à l'humidité, aux sels, aux bactéries et aux moisissures. Comme le plâtrage n'est plus en contact avec les murs imprégnés d'humidité, le risque de condensation s'en trouve réduit. (Largeur du rouleau 1m - Longueur du rouleau rol 5m, 10m, 20m en 30m)

MATÉRIEL

Préparatifs

- ◆ Marteau
- ◆ Ciseau à pierre
- ◆ Bâche de protection

Exécution de mesures

- ◆ Mètre pliant
- ◆ Crayon

Application

- ◆ Silcores® Barrier Fleece
- ◆ Mortier-colle souple
- ◆ Perceuse équipée d'un mélangeur
- ◆ Taloche
- ◆ Silcores® Sealing Tape
- ◆ Cutter

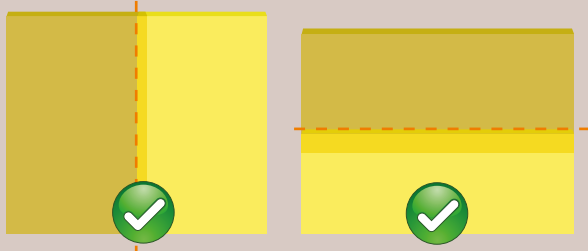
PRÉPARATIFS

- ◆ Éliminez le plâtrage jusqu'à une hauteur minimale de 50 cm au-dessus de la zone gagnée par l'humidité et/ou les sels.
- ◆ Éliminez la maçonnerie friable, puis comblez les trous et fissures.
- ◆ Aplanissez les aspérités et irrégularités.

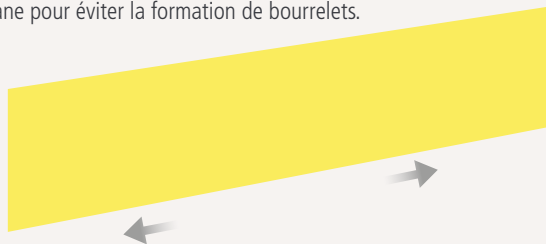
PLACEMENT

La membrane **Silcores® Barrier Fleece** se pose à l'aide d'un mortier-colle à base de ciment comparable à ceux que l'on emploie pour procéder au carrelage d'une salle de bains ou d'un coin douche.

01 Les bandes s'appliquent indifféremment à l'horizontale ou à la verticale.

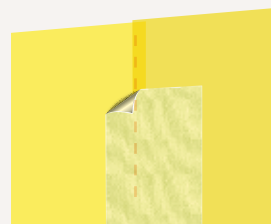


02 Enduire la surface de mortier-colle. La membrane s'applique à la taloche sur le mortier frais. Étirez régulièrement la membrane pour éviter la formation de bourrelets.

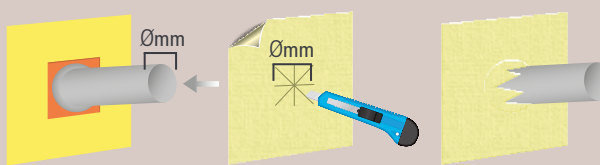


03 Les bandes sont susceptibles de se superposer légèrement à la jointure.

04 Le colmatage des joints s'effectue au ruban adhésif **Silcores® Sealing Tape**. Dans les coins intérieurs et extérieurs, l'étanchéité des jointures est assurée à l'aide d'un ruban adhésif **Silcores® Sealing Tape**.

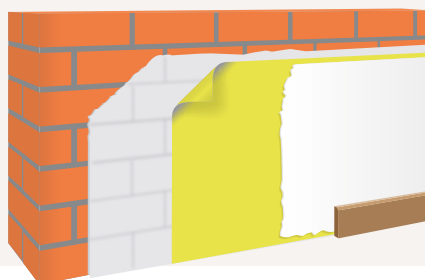


05 Lors de la pose de toute membrane **Silcores® Barrier Fleece** à la hauteur de conduites de passage, il convient de pratiquer la découpe requise, puis d'en assurer l'étanchéité à l'aide d'un ruban adhésif **Silcores® Sealing Tape**.



Le plâtrage des murs peut commencer immédiatement après la pose de la membrane **Silcores® Barrier Fleece**. En cas de carrelage, il convient de patienter 24 heures au moins avant de commencer. Ménagez toujours une surface libre de quelques centimètres entre le sol et le plâtrage afin d'éviter la formation d'un pont d'humidité.

REPLÂTRAGE



OBSERVATION
La membrane **Silcores® Barrier Fleece** n'est pas adaptée au traitement de maçonneries souterraines imprégnées d'eau.

Les informations et conseils d'utilisation que présente cette fiche technique ont été établis avec le plus grand soin et à l'appui de recherches et d'expériences approfondies. Toutefois, la manutention, l'entreposage et l'utilisation de ce produit échappent à tout contrôle de notre part. En conséquence, nous déclinons toute responsabilité quant aux pertes, dégradations ou débours susceptibles de résulter de la manutention, de l'entreposage, du traitement et de l'élimination du produit considéré.

